



Dois-je continuer à me faire dépister après avoir été vaccinée ?

Gardasil® protège jusqu'à 70 % des cancers du col de l'utérus car il est dirigé contre les virus de types 16 et 18 les plus fréquemment à l'origine de ce cancer. Après avoir été vaccinée, il est donc indispensable de continuer à faire des frottis de dépistage régulièrement dès 25 ans.